



Communauté de Communes du  
**Caudrésis - Catésis**

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

-----  
**SEANCE DU 12 juillet 2017**

**Délibération N°2017/ 60**

**Date de convocation : 29 juin 2017**

**Nombre de conseillers en exercice :**

**L'an deux mille dix- sept, le 12 juillet à dix huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis – Catésis se sont réunis à la Salle du Val de Riot de Caudry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, 1er Vice-Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.**

Avesnes-Les-Aubert  
Bazuel  
Beaumont-en-Cis  
Beauvois-en-Cis  
Bertry  
Béthencourt  
Béwillers  
Boussières-en-Cis  
Briastre  
Busigny  
Carnières  
Catillon-sur-Sambre  
Cattenières  
Caudry  
Caullery  
Clary  
Dehéries  
Élincourt  
Estourmel  
Fontaine-au-Pire  
Haucourt-en-Cis  
Honnechy  
Inchy-en-Cis  
La Groise  
Le Cateau-Cambrésis  
Le Pommereuil  
Ligny-en-Cis  
Malincourt  
Maretz  
Maurois  
Mazinghien  
Montay  
Montigny-en-Cis  
Neuvilly  
Ors  
Quiévy  
Rejet-de-Beaulieu  
Reumont  
Saint-Aubert  
Saint-Benin  
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai  
Saint-Souplet-Escaufourt  
Saint-Vaast-en-Cis  
Troisvilles  
Villers-Outréaux  
Walincourt-Selvigny

**Etaient présents** (66 titulaires – 2 suppléants) :

Alexandre BASQUIN	Denise LESAGE	Jean Félix MACAREZ
Hubert DEJARDIN	Yannick HERBET	Virginie LE BERRIGAUD
Jacques OLIVIER	Nathalie GAVE	Christian PAYEN
Pierre Henri DUDANT	Gérard LENOBLE	Christian PECQUEUX
Brigitte ROLAND-BEC	Thierry WALEMME (S)	Francis LEBLON
Dominique LAMOURET	Alban BAJODEK	Agnès BERANGER
Didier BONIFACE	Frédéric BRICOUT	Guy BRICOUT
Denis COLLIN	Régine DHOLLANDE	Pierre LEVEQUE
Anne-Sophie MERY-DUEZ	Bernard POULAIN	Brigitte PRUVOT
Liliane RICHOMME	Alain RIQUET	Martine THUILLEZ
Sandrine TRIOUX	Alain GOETGHELUCK	Odile SAUTIERE (S)
Gilles PELLETIER	Pierre LAUDE	Bernard PLET
Patrice BONIFACE	Bertrand LEFEBVRE	Jean-Louis CAUDRELIER
Karine ELOIR	Laurent COULON	Annie DORLOT
Bruno MANNEL	Joseph MODARELLI	Isabelle PIERRARD
Serge SIMEON	Pascal FOULON	Janine TOURAINNE
Marc PLATEAU	Pascal LEVEQUE	Pascal COQUELLE
Michel HENNEQUART	Laurence RIBES	Francis GOURAUD
Didier BLEUSE	Daniel BLAIRON	Augustine NOIRMAIN
Jean Pierre RICHEZ	Daniel CATTIAUX	Véronique NICAISE
Maurice DEFAUX	Henri QUONIOU	Stéphane JUMEAUX
Pascal ROELS	Jean-Paul CAILLIEZ	Axelle DOERLER
Daniel FIEVET	Chantal MAILLY	

**Membres absents (1) :** Marc DUFRENNE

**Membre ayant donné procuration (5) :** Vincent WAXIN à Denise LESAGE ; Jean Pierre THIEULEUX à Jacques OLIVIER ; Jean Claude GERARD à Patrice BONIFACE ; Charles BLANGIS à Serge SIMEON, Jacky DUMINY à Michel HENNEQUART

est élu secrétaire de séance Pascal LEVEQUE.



**Désignation de 3 représentants de la CCCC au Conseil d'Administration de l'OT du Cambrésis**

Monsieur le Président, rappelle à l'assemblée que suite à la fusion des Offices de Tourisme du Cambrésis, Caudry et Le Cateau une modification des statuts de l'Office de Tourisme du Cambrésis avait été effectuée lors de son Assemblée Générale du 15 juin 2016.

Suite à cela, par délibération du 7 juillet 2016, la Communauté avait donc procédé à la désignation de ses 3 représentants qui pour rappel étaient :

- Monsieur Jacky DUMINY
- Monsieur Gérard LENOBLE
- Monsieur Jean Paul CAILLIEZ (en sa qualité de VP en charge du tourisme)

Monsieur le Président propose à l'assemblée de reconduire dans ces fonctions les 3 personnes précitées.

L'assemblée est invitée à se prononcer sur ce point.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 18 juillet 2017 et de la publication  
Le 18 juillet 2017

Vu,

Pour expédition conforme  
Caudry, le 18 juillet 2017



Le Président,  
Conseiller Régional  
Maire du Cateau Cambrésis

Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.